

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article653>



Cinq questions à Alain Juppé, « droit dans ses bottes » à la Défense

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : lundi 15 novembre 2010

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Alain Juppé ministre de la Défense, c'est d'abord l'occasion de rappeler le "Point de vue" paru dans *Le Monde* du 14 octobre 2009 : [Pour un désarmement nucléaire mondial, seule réponse à la prolifération anarchique](#) par **Alain Juppé**, Bernard Norlain, Alain Richard, Michel Rocard.

C'est ensuite l'occasion de poser au nouveau ministre de la Défense cinq questions :

1. Comment compte-t-il concilier cette conviction : « *les cinq puissances nucléaires reconnues par le traité de 1968 (...) doivent engager un processus conduisant de manière planifiée au désarmement complet, y associer pleinement les trois puissances nucléaires de fait, écarter tout projet de développement d'arme nouvelle...* »

a) avec cette tout autre conviction du président Sarkozy, qui annonçait dans ses [lettres du 26 mars et du 18 avril 2007 à ACDN sur son programme de défense](#) et martelait encore le 10 juin 2010 sur le pont du porte-avions Charles de Gaulle : « *La dissuasion reste pour la France un impératif absolu. La dissuasion nucléaire est pour nous l'assurance-vie de la Nation* » ?

b) avec les programmes français de développement de nouvelles armes nucléaires : 4e SNLE-NG ; missile M51 ; missile ASMP-A ; nouvelle tête nucléaire ; escadrons de Rafale nucléaires ; Laser Méga Joule voué à la recherche militaire, elle-même orientée vers la production d'une nouvelle génération d'armes thermonucléaires « de terrain » ?

2. L'Assemblée Générale de l'ONU examinera dans quelques jours une résolution exigeant la transparence sur l'emploi des armes à uranium appauvri, résolution adoptée à une écrasante majorité par sa Commission du Désarmement (*1st Committee*). **Alain Juppé est-il d'accord pour que la France vote cette résolution** qu'elle a rejetée en Commission avec 3 autres Etats seulement (Etats-Unis, Grande-Bretagne et Israël) ?

3. La France va-t-elle soutenir auprès de l'ONU la demande d'enquête impartiale sur l'utilisation d'armes radioactives dans la Bande de Gaza pendant l'opération « Plomb durci » (27 décembre 2008 - 18 janvier 2009) ? Trois ONG, dont ACDN, avaient écrit dès le 18 janvier 2008 au secrétaire général de l'ONU pour lui dire : [Uranium Appauvri à Gaza : l'ONU doit enquêter](#). A Vienne (Autriche), au même moment, les ambassadeurs des pays arabes en faisaient autant auprès de l'AIEA. Celle-ci promettait aussitôt de conduire cette enquête, mais ne l'a jamais faite ou n'en a jamais révélé les résultats. L'enquête est devenue d'autant plus urgente que le nombre des naissances d'enfants difformes et celui des cancers ont fortement augmenté dans la bande de Gaza. Que va faire « la patrie des droits de l'homme » pour interrompre ce qui pourrait bien être un génocide caché ?

4. La France va-t-elle enfin rendre justice, sans lésiner ni barguigner, à toutes les victimes, tant civiles que militaires, de ses essais nucléaires, de la « guerre du Golfe », et de ses "interventions humanitaires" dans les Balkans et en Afghanistan ?

5. Le nouveau ministre de la Défense serait-il disposé, dans la meilleure tradition gaulliste, à soutenir l'organisation d'un référendum sur cette question :

« Voulez-vous que la France propose à toutes les nations de renoncer à sa force de frappe nucléaire et d'en démanteler les composants, dans le cadre d'un désarmement nucléaire, biologique et chimique, intégral, universel et contrôlé, et d'un véritable système de sécurité internationale ? »

Pour le savoir, l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire demande dès à présent à être reçue par le

ministre.

Le président d'ACDN, Jean-Marie Matagne, docteur en philosophie, ex-candidat à l'élection présidentielle de 2002, tiendra sur ces questions une

Conférence de presse JEUDI 18 NOVEMBRE à 18h Maison du Peuple de POITIERS

Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)

- ▶ 31, Rue du Cormier - 17100 - SAINTES
- ▶ Tel : 06 73 50 76 61
- ▶ contact@acdn.net
- ▶ <http://www.acdn.net>